



Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul

Communiqué Presse

A Paris, le 17 mai 2023,

Le 18 mai marque 14 ans sans justice pour le génocide tamoul

Cette année marque le 14e anniversaire du génocide tamoul atteignant un crescendo à Mullivaikkal.

Nous observons aujourd'hui dans le monde entier le "Jour du souvenir du génocide tamoul".

Aujourd'hui encore, les accaparements de terres planifiées se poursuivent et les centres du patrimoine tamoul continuent d'être détruits, puis la démographie modifiée. Alors que nous avons perdu des centaines de milliers de civils tamouls innocents, et plusieurs régions colonisées, depuis l'indépendance, 14 ans se sont écoulés depuis la fin de la guerre, sans réponse à ce qui est arrivé à 146 679 Tamouls.

A la fin de la guerre, des milliers de nouveau-nés ou de jeunes enfants ont été emmenés de force dans la région sud cinghalaise et il y a encore des mères qui attendent de savoir ce qu'il est advenu de leurs enfants

Depuis le 21 février 2017, les mères sont au bord des routes, attendant l'arrivée de leurs maris, femmes et enfants. Plusieurs mères sont mortes en attendant.

13e amendement :

L'une des principales raisons du conflit national au Sri Lanka est la constitution unitaire dans laquelle dominent le cinghalais et le bouddhisme, dans un pays multiculturel et multireligieux.

Le système d'État unitaire est la raison fondamentale de la destruction du vivre ensemble sur l'île.

Depuis l'introduction du 13e amendement comme solution politique, les Tamouls ont rejeté le 13e amendement au motif qu'ils ne peuvent pas atteindre une autonomie et une autodétermination significatives tant que la gouvernance de l'État est sous une structure d'État unitaire sous le contrôle des Cinghalais. Trente-six ans se sont écoulés depuis que le 13e amendement a été promulgué mais pas entièrement mis en œuvre, la situation est aujourd'hui bien pire que lorsqu'il a été promulgué. Le président actuel, Ranil Wickremasinghe et le gouvernement ont pris l'initiative de subjuguier le peuple tamoul en imposant le 13e amendement vide de droits fonciers et de pouvoirs de police.

La Maison du Tamil Eelam
Centre de Protection des droits du peuple Tamoul
28 Place de la Chapelle-75018 Paris – Siret N° 527 913 933 00018
Email : mte.france@gmail.com

Nouvelle loi antiterroriste :

Lorsque la loi sur la prévention du terrorisme (PTA) a été mise en œuvre pour la première fois en 1979, elle a été portée contre les Tamouls. Ce gouvernement abroge l'actuelle Loi sur la prévention du terrorisme et crée une nouvelle loi appelée Loi antiterroriste.

Afin de répondre aux conditions du Fonds monétaire international, ce gouvernement doit créer une législation antidémocratique pour réprimer le soulèvement de son propre peuple. De plus, il ne fait aucun doute qu'ils utiliseront ladite loi pour kidnapper et faire disparaître le peuple tamoul. Selon les commentateurs, cette nouvelle loi a limité la lutte démocratique, les rassemblements réclamant la justice et les luttes d'attention à tel point que même les médias, qui fonctionnent de manière indépendante, ne peuvent pas parler de notre lutte.

Départements d'archéologie et de foresterie :

Des moines bouddhistes et les forces armées sri-lankaises ont détruit la statue d'Adhilingeswarar à Vedukunari Malai, enlevé l'ancienne statue de Shiva lingam appartenant aux Tamouls à Kurundur Malai et érigé des temples bouddhistes en violation des ordonnances judiciaires. Ils ont ensuite saisi le temple Murugan à Kusalana Malai, attaqué Arisi Malai.

Les efforts pour installer un temple bouddhiste sur un terrain privé à Kandarodhai ont été intensifiés par les moines bouddhistes. Ainsi, les identités religieuses des Tamouls sont continuellement détruites dans notre patrie.

Les efforts visant à faire du Sri Lanka une terre bouddhiste cinghalaise en créant des monastères bouddhistes et en établissant des colonies cinghalaises dans des endroits où les Cinghalais ne vivent pas se déroulent très rapidement dans les régions tamoules. Aujourd'hui, les Tamouls sont confrontés à un génocide extrême dans leur patrie.

Les tribunaux du Nord-Est sont impuissants :

Les jugements rendus par les tribunaux du Nord-Est contre la construction illégale de temples bouddhistes sont devenus impuissants. Même après que le tribunal de district de Mullaitivu a ordonné qu'aucune construction ne soit effectuée à Kurundur Malai, un grand dagoba bouddhiste y a été construit, défiant les ordonnances du tribunal. C'est parce que les ordonnances judiciaires contre l'accaparement des terres bouddhistes cinghalaises émises par tous les juges du Nord-Est sont ignorées par le gouvernement.

Le gouvernement cinghalais continue de violer de manière flagrante les normes internationales avec une justice différente pour les Cinghalais et les Tamouls. C'est la preuve que le système judiciaire sri-lankais n'est pas apte à enquêter sur les crimes de guerre commis par ses forces armées cinghalaises.

Mécanisme sud-africain pour la vérité et la réconciliation :

Alors que les sessions du Conseil des droits de l'homme de l'ONU atteignent une étape critique pour fournir une résolution sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité contre le peuple tamoul, une autre tactique trompeuse pour échapper à la communauté internationale est proposée. Ils ont adopté un modèle trompeur de mécanisme de vérité et de réconciliation comme moyen de gagner plus de temps. Si ce mécanisme est appliqué, il aidera les personnes impliquées dans de graves violations des droits de l'homme à échapper aux sanctions et il aidera le Sri Lanka à poursuivre sans relâche ses soixante-quinze ans de génocide tamoul.

Le Diaspora Tamoul :

Même si les Tamouls vivent aujourd'hui dans le monde entier, leur patrie d'origine est le Tamil Nadu en Inde et le Tamil Eelam au Sri Lanka. Au cours des années 1800 et 1900, un nombre important de Tamouls ont été emmenés dans des pays du monde entier pour construire les infrastructures et l'économie de plusieurs pays. Aujourd'hui, ils font partie de la plupart des pays et participent au développement économique des pays où ils vivent aujourd'hui.

En raison de la guerre, plus d'un million et demi de Tamouls d'Eelam ont migré et se sont installés dans de nombreux pays du monde entier. La plus grande force des Tamouls est la diaspora tamoule et nous vous demandons de comprendre la réalité de la politique du Sri Lanka, qui utilise son statut d'État et utilise les politiques internationales pour se protéger et en même temps, poursuit sa politique de destruction de la base des moyens de subsistance des Tamouls et d'autres communautés au Sri Lanka.

Nous appelons tous ceux qui vivent dans ce pays et comprenons que le Sri Lanka a détruit sa propre économie et a obtenu des crédits du

Fonds monétaire international, 17 fois dans son existence, à cause de sa politique fondée sur le racisme et sur la volonté de créer un pays bouddhiste cinghalais.

Nous demandons aux dirigeants de France et du monde entier de ne pas tomber dans la politique génocidaire du Sri Lanka, qui a poussé 1,5 million de Tamouls et d'autres communautés à quitter le pays et continue de détruire la vie de plusieurs millions de Tamouls et d'autres communautés du pays.

N'oublions pas que la même chose se passe près de chez vous.

Il est temps de protéger "l'HUMANITÉ"

Contact : Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul

Tel : 06 52 72 58 67

Email : mte.France@gmail.com

La Maison du Tamil Eelam
Centre de Protection des droits du peuple Tamoul
28 Place de la Chapelle-75018 Paris – Siret N° 527 913 933 00018
Email : mte.france@gmail.com